

Réf: Dossier 242523

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « A.V CONTROL »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody-Angré les
Perles, lot n°3938, ilot n°317, section ND, parcelle 01, 06
BP 1990 ABIDJAN 06., Lot 3938, Ilot 317

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 17/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « A.V CONTROL »

Objet :

- Gestion de flotte de véhicules pour VTC ;
- Location de véhicules ;
- Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody-Angré les Perles, lot n°3938, ilot n°317, section ND, parcelle 01, 06 BP 1990 ABIDJAN 06., Lot 3938, Ilot 317

Dirigeant(s) M BOUA VANGAH ARISTIDE THOMAS

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09241 du 21/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60646/GTCA/RC/2023 du 21/08/2023

